

Le règlement du CDI du LP Beaumont

Le rôle du CDI

Le CDI est :

- Un lieu de **travail** et de **lecture**
- Il est un lieu d'enrichissement personnel
- Il met à la **disposition** de tous les usagers (élèves et ensemble du personnel) des documents et des ressources variés

En conséquence, il est nécessaire d'instaurer une ambiance de **calme** et de **respect** envers autrui.

Modalités de fréquentation

- La fréquentation du CDI est en **accès libre** pour les élèves pendant leurs heures de permanence
- Tout élève venant en autonomie justifie sa présence auprès de la Documentaliste et s'inscrit sur une **feuille de présence**
- A l'entrée, les élèves déposent leur sac et ne gardent que le matériel nécessaire à une éventuelle recherche
- Les allées et venues excessives ne seront admises que pour une recherche précise

Les devoirs de la Documentaliste

La Documentaliste possède également des devoirs et des obligations envers autrui :

- Elle donne des renseignements sur les documents disponibles
- Elle rappelle le fonctionnement du logiciel documentaire
- Elle aide à toute recherche documentaire
- Elle guide dans le travail
- Elle conseille des lectures

Modalités de comportement

- Les élèves doivent **respecter** le matériel et les documents présents au CDI et tous les documents consultés doivent être remis à leur place correctement.
- De même, il convient de ne pas se balancer sur les chaises pour des raisons de **sécurité** et pour éviter de dégrader le mobilier
- La disposition du mobilier ne doit pas être modifiée sans l'accord de la Documentaliste
- Toute **consommation** de nourriture ou de boisson n'est pas autorisée
- Tout élève trop agité, bruyant, agressif verbalement ou physiquement sera sanctionné voire exclu temporairement du CDI

Le règlement intérieur de l'établissement s'applique aussi au CDI

Aussi, il est rappelé que les casquettes, écouteurs, téléphones portables ne sont pas admis et le recours aux ordinateurs et/ou au web, est soumise à **autorisation** préalable de la Documentaliste tout comme l'impression de documents à usage pédagogique.